Projets AREF 2017-18

Première partie : volet local (montant à répartir : 11250\$)

Projet 1 : <Les Amérindiens et l'Île Verte.>

Marraine : Lyne Boyer, Cégep de Limoilou. Mme Boyer est la coordonnatrice du comité de bibliothèque. Montant demandé : 2000\$ (1700\$ alloué).

Avance versée: 1133\$

Renseignements pertinents:

C'est un projet principalement local et ce, même si les touristes viennent de partout au Québec. Il vise particulièrement les enfants accompagnés de leur famille pour transmettre un volet de l'histoire des Premières Nations et faire connaître un domaine de recherche, l'archéologie, activité déjà effectuée sur l'Île Verte en 1992.

Une part du financement allouée par l'AREF servira à l'achat de documents pour la Bibliothèque de l'Île (livres, films et jeux). L'autre servira à l'élaboration d'activités sur la vie des Premières Nations, sur l'archéologie et les résultats des dernières recherches à l'Île Verte. Un comité travaille à organiser la venue d'au moins une personne ayant participé à ces recherches en 1992 et cette dernière activité comporte, en plus, une présentation aux enfants du métier d'archéologue avec une simulation de recherche sur le terrain.

Projet 2 : <Sensibilisation aux espèces en péril et à la protection des milieux naturels.>

Parrain: Jean-Pierre Guillet, Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Montant

demandé: 1965\$ (1900\$ alloué). Avance versée: 1267\$

Renseignements pertinents:

Ce projet touche à la fois l'éducation, la jeunesse et l'écologie. C'est un projet éducatif en sciences de la nature qui permettra aux élèves de 18 classes (3e,4e,5et 6e année du primaire) du Haut-Richelieu (Commission scolaire des Hautes-Rivières) d'avoir un contact privilégié avec la nature, que ce soit par le biais d'ateliers ou d'une sortie éducative, et ce à très faible coût, **grâce à la contribution de l'AREF**. Il y aura donc douze ateliers de 90 minutes qui seront donnés au printemps 2018 de même qu'une sortie éducative d'une journée (5 heures) en juin 2018 (élèves de l'école Frère-André de la municipalité de Mont Saint-Grégoire). Les programmes éducatifs proposés (l'atelier< Pleins feux sur la biodiversité> et l'excursion <Une montagne et des arbres>) ont été développés en se basant sur les objectifs pédagogiques du ministère de l'Éducation dans le domaine des mathématiques, de la science et de la technologie.

Ce projet sera réalisé en collaboration avec Cime Haut-Richelieu, un organisme à but non lucratif voué à la conservation de la nature. Le parrain du projet est membre du conseil d'administration de cet organisme.

Projet 3 : <La voix chantée des enfants : ses caractéristiques et les conditions de sa santé.>

Marraine : Monique Picard, Cégep St-Laurent. Montant demandé : 2000\$

(1500\$ alloué). Avance versée : 1000\$

Renseignements pertinents:

Ce projet vise trois objectifs principaux :

- 1. Offrir aux parents et aux éducateurs dix rencontres (2 heures chacune) d'écoute comparative portant sur les divers types de productions vocales enfantines.
- 2. Les informer des diverses caractéristiques physiologiques, acoustiques, techniques et musicales de la voix chantée des enfants; ses possibilités et ses limites.
- 3. Leur donner des outils pour choisir un répertoire formateur et adapté à la voix des enfants, et ainsi préserver leur santé vocale tout en respectant leur développement.

La clientèle visée est une dizaine de groupes de parents et d'éducateurs d'enfants de niveau élémentaire de la Commission scolaire Val-des-Cerfs.

Même si l'école est le meilleur endroit pour réunir parents et enseignants, il n'y a aucun budget de prévu par les Commissions scolaires pour leur donner de l'information ou de la formation sur la voix chantée des enfants. La subvention de l'AREF permettra donc de les sensibiliser au fait que la voix de l'enfant n'est pas une voix d'adulte en miniature, et que pour la protéger et éviter des dysphonies vocales, certaines précautions sont nécessaires.

Mme Picard se consacre depuis plusieurs années à l'éducation à la voix chantée. Elle anime ces activités dans le cadre de l'UTA (Université du troisième âge), de l'Alliance culturelle de Montréal, de la SAVM (Société d'art vocal de Montréal). Dans le cadre de ce projet, ses responsabilités consisteront, d'une part, à faire une entente avec les responsables de la Commission scolaire et ceux des écoles pour qu'ils assument la publicité et l'organisation matérielle de 10 rencontres d'information, et d'autre part, à assumer le contenu et l'animation de ces rencontres.

Projet 4 : <Livres et vie culturelle à Lac Kénogami.>

Marraine : Sylvie Brassard, Cégep de Jonquière, présidente du regroupement des organismes du Lac Kénogami (ROLK)

Parrain : Louis Pilote, Cégep de Jonquière, membre de la bibliothèque du Lac Kénogami et fondateur de la Coopérative de solidarité du Lac Kéno qui a comme objectif de développer des services de proximité au Lac Kénogami.

Montant demandé: 4700\$ (2700\$ alloué), Avance versée: 1800\$

Renseignements pertinents:

Ce projet vise à soutenir et à dynamiser la vie culturelle et sociale de Lac Kénogami par le livre. L'analyse des besoins de la bibliothèque touche deux volets, soit une amélioration urgente en lien avec l'informatisation des opérations et une programmation d'activités culturelles autour du livre.

À l'aide la subvention allouée par l'AREF, voici un certain nombre d'éléments permettant de rehausser l'animation et les contenus :

- Achat de nouveautés pour la bibliothèque, comme des revues scientifiques, des nouveaux jeux et des cahiers d'activités par catégories d'âge, ainsi que des livres numériques; cela permettra d'élaguer les livres plus vieux et de les offrir gratuitement aux gens du milieu, et ainsi d'encourager la lecture.
- Achat d'un nouvel ordinateur plus performant et mise à jour d'un logiciel de prêts.
- Organisation d'une conférence d'un auteur québécois en collaboration avec l'AFEAS
- Organiser une activité < l'heure du conte> pour attirer les jeunes; celle-ci se tiendra tous les samedis avant-midi avec la participation de stagiaires en garderie ou travail social du Cégep de Jonquière.

Projet 5 : <Partager notre passé avec notre futur.>

Parrain: Norm Spatz, Cégep du Vieux Montréal, fondateur du programme des circuits pédestres de Sauvons Montréal depuis le début des années 1970, ce qui est devenu le programme Héritage Montréal.

Montant demandé: 2000\$ (1500\$ alloué). Avance versée: 1000\$

Renseignements pertinents:

Ce projet va permettre de faire une recherche historique et éducative, dans le but de créer un troisième circuit pédestre au sujet du Terminus de Tram, inconnu de nombreux résidents du quartier de Snowdon. Cela se fera en partenariat avec le centre de créativité sociale de la synagogue Chevra Kadisha et le Club masculin de Shaare Zion, présidé par M.Spatz.

Jusqu'ici, deux circuits pédestres ont exigé plus de six mois de recherche de la part de M. Spatz. Le premier était appelé <The Côte Saint-Luc Digit>, l'histoire d'une enclave de quatre pâtés et demi de bâtiments dans la Ville de Côte St-Luc. Cet Îlot de Côte St-Luc, loin du territoire de reste de cette municipalité, était le résultat du racisme et de l'antisémitisme flagrant de Sir Herbert Holt, président de la compagnie chargée du développement immobilier et qui fonda la ville de Hampstead. Le second circuit était l'histoire de Circle Road qui était aussi un projet immobilier antérieur relié à Sir Herbert Holt. Etant donné la quantité de travail qu'implique la création de chaque circuit, M. Spatz aimerait impliquer de manière significative les deux organisations participantes, soit le Centre Créatif Social et le Club Masculin de Shaare Zion. Pour réaliser cet objectif, il propose donc d'utiliser la subvention allouée par l'AREF pour engager un chercheur du Musée du Montréal Juif ou d'Héritage Montréal pour mener une activité conjointe entre ces deux organisations. L'animateur fera une session de deux heures par semaine pendant dix semaines, ouverte aux membres des deux groupes; il fera également la recherche historique pour étayer les faits discutés par les participants; de plus, il sera responsable de la préparation des visites et de la formation des guides. Quant à M.Spatz, il se chargera d'établir les contacts entre le chercheur et les membres des deux clubs, en plus de collaborer avec le chercheur, en espérant en apprendre plus sur la recherche historique.

Projet 6 : <CESAM-Camp d'Enrichissement Sportif et Académique de Montréal.>

Parrain : Downes Ryan, Cégep de St-Laurent, secrétaire de la Fiducie CESAM

Montant demandé : 3000\$ (1950\$ alloué). Avance versée : 1300\$

Renseignements pertinents:

CESAM est un programme de mentorat scolaire et sportif visant à aider les jeunes à bien réussir à l'école et à bien performer en société. Il a été fondé en 2007 avec l'objectif de donner aux jeunes défavorisés de la ville de Montréal, l'opportunité de sortir de la rue durant une bonne partie des vacances scolaires tout en s'instruisant, se divertissant et en améliorant leurs facultés intellectuelles et leur intégration dans une société plus dynamique et équilibrée.

Pendant toute l'année, il leur assure des activités culturelles et sportives qui leur permettent d'acquérir de bonnes habitudes d'étude, un esprit sportif et de développer des relations interpersonnelles plus amicales. En 2018, les deux activités principales seront le *camp de jour CESAM* pendant l'été, où on prévoit accueillir entre 250 et 300 participants, suivi de *l'aide aux devoirs* pendant l'automne et l'hiver, où 80 participants sont attendus. Ces deux activités s'adressent aux jeunes garçons et filles de 7 à 13 ans; elles sont destinées aux familles à faibles revenus mais *pas exclusivement*.

Le camp de jour se différencie par sa façon d'optimiser le temps des jeunes. Ainsi, l'avantmidi est consacré à la révision des principes de base en français et en mathématiques, alors que l'après-midi se déroule en plein air avec des jeux et des sports variés. Tous les vendredis sont consacrés à une sortie culturelle ou récréative. Quant à l'aide aux devoirs, elle se déroule sous la supervision de moniteurs et d'un coordonnateur d'expérience; généralement, les participants apportent avec eux leurs travaux scolaires.

La subvention allouée par l'AREF va permettre, entre autres, de limiter l'augmentation des frais d'inscription des familles dans le besoin. Cette année, en tenant compte du contexte économique actuel, il est nécessaire d'augmenter les frais d'inscription à 30\$/semaine. Pour aider les familles qui en feront la demande, un programme de subvention à l'inscription à été mis en place pour maintenir les frais au niveau de 2016, soit 10\$/semaine. Les responsables de CESAM prévoient que 50% des familles vont s'en prévaloir.

Deuxième partie : volet international (montant à répartir : 3750\$)

Projet 7 : <Santé des Enfants Bénin en Afrique de l'ouest.>

Marraine : Louise Leduc, Cégep de St-Jérôme, présidente Bénin Enfants Sains

Montant demandé: 1300\$ (1000\$ alloué). Avance versée: 667\$.

Le rapport final a été présenté à la fin d'avril; suite à son acceptation par le comité, la dernière partie de la subvention a donc été versée à Mme Leduc.

Renseignements pertinents:

Bénin enfants sains est une organisation de bienfaisance ayant une mission d'aide au Bénin, un des pays les plus pauvres d'Afrique. La diminution de mortalité et de morbidité des enfants de 0 à 5 ans, l'autonomie des familles et la santé des mères sont au cœur de leurs valeurs. La formation et l'encadrement des bénévoles canadiens ciblent d'abord l'aide humanitaire aux enfants de ce pays et l'enrichissement culturel et professionnel que cet échange engendre. Les activités de cette organisation sont surtout orientées vers des enseignements de prévention et de promotion de la santé, comme l'alimentation, la vaccination, la transmission des infections, etc. Ces activités sont surtout dirigées dans les villages de brousse de la région de Grand Popo qui compte 60,000 habitants répartis dans 60 villages, l'examen clinique des enfants malades et les suivis en Centre de santé sont par la suite effectués. Ces activités sont jumelées avec des partenariats qui permettent, entre autres, la gestion de l'eau potable, l'agriculture, la gestion des déchets de même que la santé des animaux de consommation.

Cette année, 6 nouveaux jardins ont été mis sur pied par des équipes de femmes de même que 4 nouveaux forages qui vont permettre d'arroser 4 de ces jardins à l'année; également, l'ajout de 2 fontaines d'eau potable a contribué grandement à l'amélioration de la santé de la population.

La subvention de l'AREF va contribuer en partie à assurer les soins et les suivis en brousse. De façon plus précise, elle va tout d'abord permettre d'engager aux 2 semaines l'agronome associé afin d'assurer la formation auprès des femmes des jardins et d'augmenter les récoltes; l'an dernier, celui-ci n'a effectué que 4 visites de jardins avec le coordonnateur et son assistant, qui eux font la tournée des jardins à chaque semaine afin d'assurer la pérennité des projets. Puis, elle va faciliter grandement l'achat d'une nouvelle moto, les 2 motos présentement sur place ayant vraiment besoin de réparations.

Projet 8 : <La délicieuse maison Laotienne : -cuisiner-parler-apprendre.>

Parrain : Luc Gauthier, Cégep de Sherbrooke. Depuis 2011, il se rend au Laos chaque année comme travailleur humanitaire.

Montant demandé: 3760.06\$ (1400\$ alloué). Avance versée: 934\$

Renseignements pertinents:

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une démarche à la fois sociale, culturelle et intellectuelle. Les clientèles visées sont tout d'abord des étudiants (garçons et filles) de 15 à 20 ans, issus de familles pauvres, provenant de diverses ethnies et régions du Laos, ainsi que des individus ne fréquentant pas un établissement scolaire mais qui sont susceptibles de retourner aux études. La toile de fond de ce projet est de dispenser des cours de cuisine en mettant en contact divers étudiants laotiens et des touristes de passage dans ce pays. Il s'agit de gastronomie typiquement laotienne, comprenant aussi celle de certaines autres ethnies nationales dont le Khamu et la Hmong.

Il est notoire qu'en Asie, les gens de cette génération, en plus de leur langue maternelle, cherchent avidement à pouvoir s'exprimer, au moins minimalement en anglais. D'ailleurs, cela est souvent un prérequis d'embauche dans une telle contrée où le tourisme est économiquement crucial. C'est ainsi que ces jeunes ciblés, assistés de personnes-ressources ayant des compétences en art culinaire et pouvant parler la langue de Shakespeare, en plus évidemment du <Lao>, la langue laotienne, pourront eux-mêmes réaliser des apprentissages sur l'alimentation et la cuisine. Ils auront également l'opportunité de cuisinier avec des <étrangers> séjournant dans la ville de Luang Prabang. Ils travailleront donc souvent en équipes de deux, en communiquant et transigeant en anglais, voire peut-être éventuellement en français et dans d'autres langues. Les deux volets traités représenteront des atouts de taille pour ces jeunes Laotiens, appelés à travailler un jour où l'autre dans le domaine de la restauration ou celui de l'hôtellerie.

La subvention allouée par l'AREF va permettre de couvrir une partie du matériel nécessaire pour démarrer les cours de manière fonctionnelle. Les étudiants du milieu, qui suivront ces cours, auront à payer des frais très abordables. Quant aux tarifs des participants étrangers <équitables> qui s'y inscriront, ils seront fixés pour être plus qu'attirants en comparaison avec les <Cooking Class>, des établissements commerciaux de cette région. Le but est que La délicieuse maison Laotienne s'autofinance, que les revenus couvrent les dépenses (salaire des personnes-ressources, nourriture, documentation, etc.) et que les profits potentiels favorisent son développement. Cette formule de coopération entre cuistots locaux et internationaux sera certes appréciée de part et d'autre. En terminant, voici les responsabilités de M. Gauthier en rapport avec ce projet :

- -Communiquer de façon bimensuelle via Skype avec le responsable de la mise en œuvre et de la coordination du projet, monsieur Somluoy Thorlavong.
- -Certifier l'acquisition du matériel concerné et son usage.
- -Se rendre sur place en 2018 et en 2019 pour constater l'évolution du projet.
- -Soutenir, à moyen et à long terme, la pérennité de La délicieuse maison laotienne.

Projet 9 : < Maison des femmes maltraitées à San Ramon Pérou>.

Marraine : Marielle Bastien, Cégep de St-Laurent. Depuis 18 ans, elle travaille comme coopérante internationale.

Montant demandé: 10000\$ (1350\$ alloué). Avance: 900\$.

Renseignements pertinents:

Avec l'aide d'un organisme sans but lucratif (CASIRA), en 2013, à San Ramon au Pérou, elle a ouvert une maison de femmes maltraitées ; malgré les besoins flagrants, aucune maison de ce genre n'existait dans la province de Chinchamayo. Depuis 2013, cette maison <Casa de acojida de las mujeres la Esperenza> reçoit, à toute heure du jour ou de la nuit, des femmes de 12 à 40 ans qui ont été violées ou battues par un membre de la famille, un ami ou un conjoint. Ce sont des policiers, des médecins légaux ou des juges qui les dirigent vers ce refuge où une responsable péruvienne les attend selon les disponibilités. Ces femmes y demeurent de 1 semaine à 4 mois, selon les situations, avec ou sans les enfants. Durant cette période, elles reçoivent des cours d'alphabétisation si nécessaire (education y genero), d'estime de soi, d'autovalorisation, et de contrôle social. Depuis 4 ans, la maison a reçu et sauvé plus de 100 femmes et enfants.

La subvention de l'AREF va permettre de payer une partie des frais inhérents au fonctionnement de cette maison, qui s'élèvent mensuellement à 1330\$. Ces frais sont principalement le loyer et le salaire de la responsable (Julie, embauchée en 2013 qui doit demeurer à la maison 7 jours sur 7, 24 heures sur 24). Heureusement, CASIRA, une ONG québécoise de Thedford Mines, fournie 500 soles (190\$) à tous les mois, il reste donc 3000 soles (1140\$) à trouver auprès de généreux donateurs.

Projet 10 : <Aide à Perma Jangmu Lama du Népal.>

Marraine: Carmen Archambeault, Cégep St-Jean-sur-Richelieu, marraine de cette jeune fille.

Montant demandé : 1000\$ ou 2000\$. (Aucun montant n'a été alloué pour ce projet.)

Renseignements pertinents:

Lors de l'analyse des projets reçus, le comité a décidé de privilégier ceux qui allaient bénéficier le plus possible à toute la collectivité. Le comité a donc décidé de refuser ce projet, quoique très valable, car il ne s'adressait qu'à un nombre restreint de personnes. En effet, la subvention demandée aurait permis à cette jeune fille de 16 ans de poursuivre ses études secondaires au cours de l'année scolaire d'avril 2018 à mars 2019. Le père de Perma est sourd et muet, ce qui l'empêche de conserver un emploi stable et de gagner suffisamment d'argent pour subvenir aux besoins de sa famille.